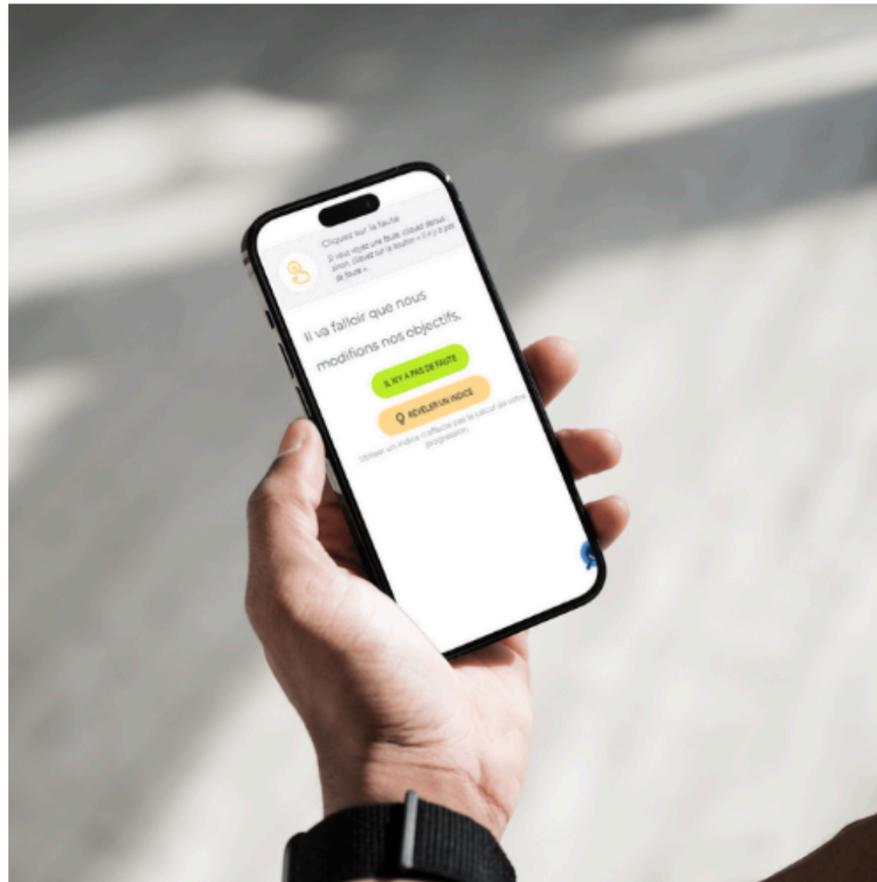




PRISE EN MAIN DU PORTAIL DE SUIVI DU PROJET VOLTAIRE V10

INTRODUCTION



Bienvenue dans votre espace consacré à la gestion et au suivi des apprenants sur le portail du Projet Voltaire. Ce guide vous accompagnera pour faciliter vos premiers pas sur la plateforme.

CONNEXION ET ACCÈS

VOTRE ACCÈS AU PORTAIL DE SUIVI

Pour accéder au portail de suivi du Projet Voltaire, rendez-vous à l'adresse suivante :

<https://compte.groupe-voltaire.fr/login>

Les administrateurs et les apprenants peuvent se connecter depuis cette même URL.

Utilisez vos identifiants personnels et sécurisés pour vous connecter à votre compte.



Navigateurs compatibles



Firefox



Chrome



Safari



Opera



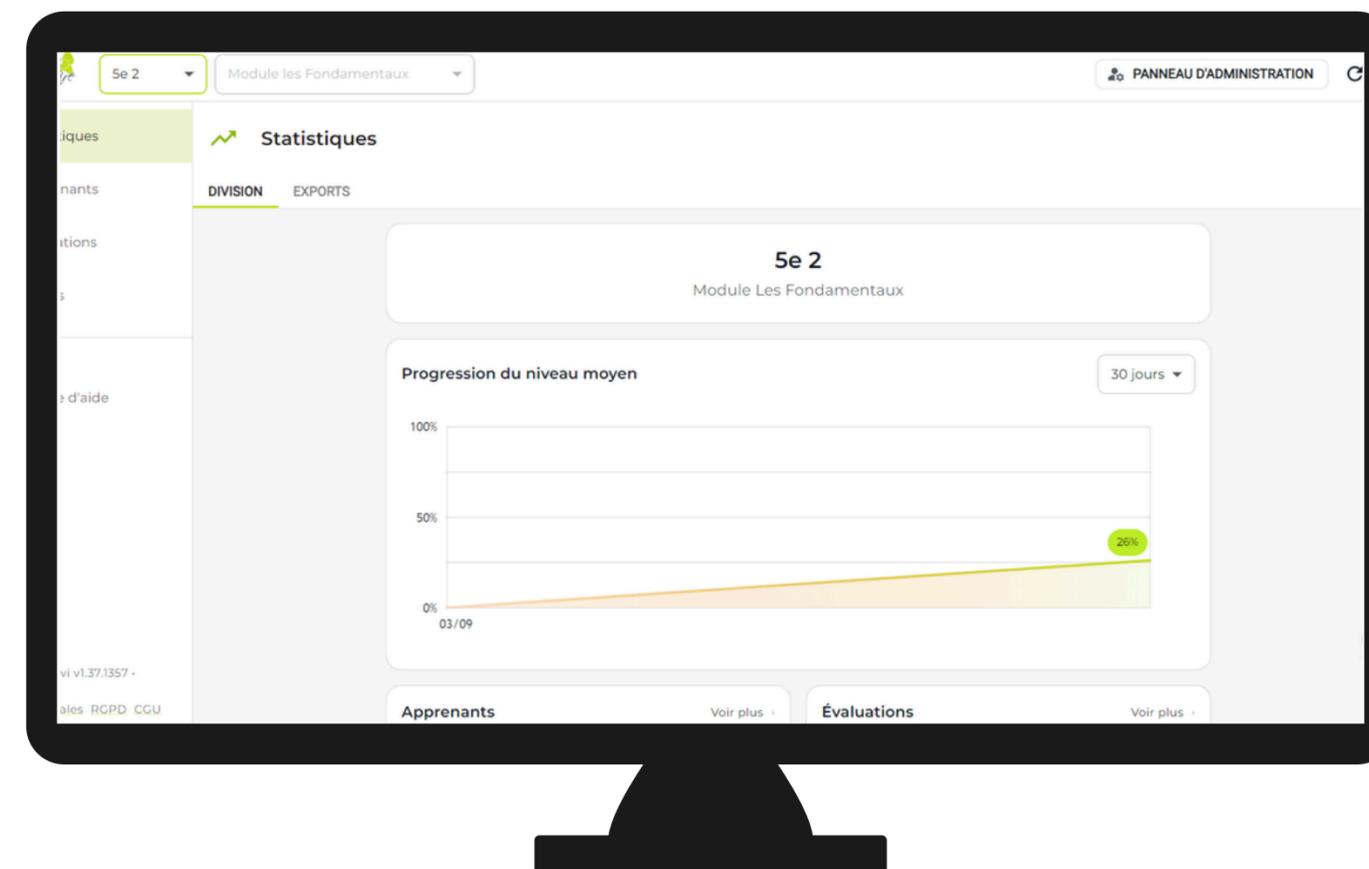
Internet Explorer
(version 6 ou supérieure)

VOTRE ESPACE PROJET VOLTAIRE

L'UNIVERS

L'univers représente l'espace global de gestion de votre établissement sur le portail. Vous pouvez organiser vos apprenants en divisions et en groupes :

- Division : Ensemble d'apprenants regroupés (exemple : classe, promotion).
- Groupe : Sous-ensemble d'une division, permettant une gestion plus fine. Toutes vos actions de gestion se feront à partir du panneau d'administration.



Je découvre le [portail de suivi de mon univers en vidéo](#)



CRÉATION DES DIVISIONS

Pour organiser vos apprenants, commencez par créer des divisions :

1. Connectez-vous au portail.
2. Accédez au panneau d'administration, puis à l'onglet « Divisions ».
3. Renseignez les informations demandées pour chaque division (exemple : nom-établissement-année).
4. Cliquez sur « Créer une division ».

| DIVISIONS |
|----------------------|
| Rechercher |
| Nom ↑ |
| Équipe administratio |
| Équipe direction |
| Équipe informatique |
| équipe marketing |

[Je suis le tutoriel pour créer une division](#)



CRÉATION DES ADMINISTRATEURS



Les administrateurs peuvent gérer les divisions ou l'univers entier.
Voici comment les créer :

1. Accédez à l'onglet « Administrateurs » dans le panneau d'administration.
2. Choisissez entre administrateur d'univers (gestion complète) ou de division (gestion limitée).
3. L'administrateur recevra un courriel d'activation lui permettant d'activer son compte et de créer son mot de passe.

AJOUT D'UN APPRENANT

Une fois vos divisions créées, vous pouvez ajouter des apprenants :

1. Sélectionnez la division souhaitée dans le panneau d'administration.
2. Cliquez sur « Ajouter des apprenants » et suivez les étapes de l'assistant de création. Vous pouvez importer des apprenants manuellement ou à partir d'un fichier Excel.

[Créer les comptes des apprenants](#)



[Comment transmettre les codes aux apprenants](#)



AFFECTATION DES LICENCES

Après avoir ajouté vos apprenants, il est essentiel de leur attribuer des licences pour chaque ressource pédagogique nécessaire :

1. Accédez à l'onglet « Licences ».
2. Sélectionnez la ressource pédagogique et le pack de licences à attribuer.
3. Vous pouvez attribuer une licence à tous les apprenants en une seule fois ou personnaliser l'affectation.
4. Cliquez sur « Enregistrer les modifications ».

SUIVI DES STATISTIQUES



Le portail vous permet de suivre les statistiques globales et par division :

1. Accédez aux statistiques globales ou par parcours.
2. Téléchargez les données en format CSV ou PDF pour une analyse plus approfondie.

Je suis les étapes pour retrouver toutes les statistiques



GESTION DES ÉVALUATIONS

Le portail vous permet de consulter les résultats de toutes les évaluations :

1. Accédez aux scores et au temps passé en évaluation pour chaque apprenant.
2. Analysez les résultats pour adapter les parcours pédagogiques.



[Vidéo : Comment créer une évaluation ?](#)



TUTORIELS

Retrouvez en ligne tous les tutoriels (vidéos et écrits) qui vous accompagneront à la mise en place et à l'utilisation du Projet Voltaire.

Retrouvez ici les tutoriels complémentaires :

- [Glossaire](#)
- [Comment débiter efficacement lors de votre première utilisation ?](#)
- [Découvrez le portail de suivi des apprentissages](#)
- [Créer les comptes des apprenants](#)
- [Confirmer leur inscription aux apprenants](#)
- [Comment créer une division en tant qu'administrateur d'univers ?](#)
- [Tutoriel vidéo : découvrez le portail de suivi de votre univers](#)
- [Vidéo : le Projet Voltaire pour les collèges](#)
- [Vidéo : le Projet Voltaire pour les lycées](#)
- [Vidéo : le Projet Voltaire pour l'enseignement supérieur](#)



SUPPORT ET AIDE

En cas de besoin, notre équipe support est à votre disposition :



Vous pouvez consulter notre centre d'aide en ligne à l'adresse :
<https://support.projet-voltaire.fr>



support@projet-voltaire.fr



04 69 64 70 55

